

Conducteur(trice) d'Équipements Industriels

Titre paritaire à finalité professionnelle (ex CQPM)

RNCP N°41689 ; Certifié par l'Union des Industries des Métiers de la Métallurgie-UIMM ; Date de décision le 27/11/2025; Date d'échéance 27/11/2030

Télécharger la grille tarifaire

Durée :

45 jours soit 315H de formation sur 12 mois

Date(s) :

Moirans : Programmation 2026 en cours

Délais d'accès :

Être inscrit(e) au minimum 3 semaines avant le début de la formation

Tarifs :

Consulter la grille tarifaire. Coût de la formation pris en charge (partielle ou totale) par les OPCO et/ou les entreprises, aucun frais pédagogique n'est facturé au bénéficiaire de la formation.

Prérequis :

- Maîtrise du français à l'écrit et à l'oral
- Connaissances de base en mathématiques

Modalités d'accès :

- Cliquez sur « S'inscrire »
- Etude de dossier, si besoin entretien, test de positionnement
- Signature contrat d'alternance (Selon les cas)

Niveau :

Niveau 3 (CAP)

OBJECTIFS

Le conducteur d'équipements industriels assure le bon fonctionnement du système de production dans le respect des objectifs de productivité (cadences, flux...) et des procédures Qualité, Hygiène, Sécurité et Environnement (QHSE), à partir d'un tableau de commande, pupitre, clavier, ou écran tactile au pied de l'équipement ou à partir d'une salle de contrôle.

Le conducteur d'équipements industriels exerce son activité sur un système de production, un ilot, une ligne ou cellule de production, une mini usine constituée d'un ou plusieurs équipement(s) mécanisé(s), automatisé(s) ou robotisé(s)

Sa fonction conduit à :

La préparation de production

- Approvisionner et préparer les éléments et équipements de production
- Démarrer/arrêter un équipement de production
- Réaliser la maintenance de 1er niveau du poste de travail

Le suivi et la surveillance de la production

- Conduire un équipement de production
- Contrôler la qualité de sa production
- Rendre compte de son activité

Les changements de production et les interventions

- Régler un équipement ou réguler un process
- Conduire un équipement en mode de marche manuelle
- Intervenir suite à un dysfonctionnement de production
- Contribuer à l'amélioration du poste de travail

VIE ACTIVE

- Conducteur de ligne, d'installations, de machines, d'équipement de production, d'équipement de transformation, d'appareils...
- Opérateur de production...

ET APRÈS ? POURSUITE DE PARCOURS DE FORMATION

TPFP (ex CQPM) Pilote de systèmes de production automatisée

Conducteur(trice) d'Équipements Industriels

Titre paritaire à finalité professionnelle (ex CQPM)

RNCP N°41689 ; Certifié par l'Union des Industries des Métiers de la Métallurgie-UIMM ; Date de décision le 27/11/2025; Date d'échéance 27/11/2030

Les + de la formation

- Adaptation de la formation à l'organisation de l'entreprise
- Possibilité de valider uniquement certains blocs de compétences
- Habilitation électrique B0-H0

Méthodes et moyens pédagogiques :

Mises en situation réelles sur nos plateaux techniques : exercices pratiques, études de cas concrets, logiciels

Lignes de production automatisées et robotisées ainsi que des plateaux techniques industrie 4.0

Intervenants :

Tous nos intervenants techniques sont issus du monde industriel et experts dans leur domaine.

Rythme de l'alternance :

1 semaine au centre et 3 semaines en entreprise

PROGRAMME

Le programme peut être adapté et personnalisé en fonction des besoins de chaque entreprise et de l'apprenant.

- Connaissance de l'entreprise
- Organisation et Gestion de Production
- Amélioration continue
- Qualité, sécurité, environnement
- Contrôle, autocontrôle et satisfaction client
- Découverte d'un équipement industriel automatisé
- Électrotechnique et automatisme
- Pneumatique et hydraulique
- Mécanique
- Initiation Environnement 4.0 et robotique
- Habilitation électrique B0-H0
- Organisation de la maintenance
- Décrire une situation suite à un dysfonctionnement
- Les relations interpersonnelles dans un contexte professionnel
- Rythmes chronobiologiques
- Bureautique
- Présentation du poste et dossier technique
- Suivi au poste de travail

MODALITÉS DE SUIVI ET D'ÉVALUATION

- Suivi individuel en entreprise
 - Avis de l'entreprise
 - Évaluation en situation professionnelle réelle s'appuyant sur une observation en situation de travail et des questionnements avec apport d'éléments de preuve sur les activités professionnelles réalisées en entreprise par le candidat.
- Et/ou présentation des projets ou activités réalisés en milieu professionnel

ENTREPRISE D'ACCUEIL

Le conducteur d'équipements industriels agit dans les domaines de la production et évolue dans des secteurs interprofessionnels : transformation des métaux, sidérurgie, automobile, agroalimentaire, pharmaceutique, textile, verrerie, papier-carton, cosmétique, embouteillage...